



RÉGIE
BAYARD

Cas d'usage

Du stationnement vélo dans un espace commun



Contexte & Objectifs

Rôle de PIM Mobility

Dispositif & Méthodologie

Bénéfices observés



Cas d'usage

Du stationnement vélo dans un espace commun

Contexte & Objectifs

Dans le cadre d'une volonté d'aménager un espace de stationnement vélos dans les espaces communs d'une copropriété Rue Lortet, Lyon 7e, le tout avec l'appui financier du programme Alvéole PLUS, les copropriétaires ont fait confiance à PIM Mobility pour déployer une solution adaptée, peu coûteuse et agile.

En ce sens, plusieurs scénarios ont été présentés aux copropriétaires, puis mis en lien avec le gestionnaire ORPI, le tout présenté en AG et voté par les copropriétaires.

PIM Mobility a ensuite déployé un ensemble d'arceaux muraux dans la descente de parking, créant ainsi 48 stationnements vélos, procédé au retrait des arceaux existants abimés et réalisé un marquage au sol spécifique. Les distances réglementaires ont été respectées tant cote stationnement vélo (FUB) que respect des distances de circulation voitures.

Rôle de PIM Mobility

Le projet intègre les éléments suivants :

- Présentation des solutions et prise de mesures terrain
- Retrait de l'existant et pose de support aux normes
- Pose d'un marquage spécifique
- Accompagnement programme de subventions Alvéole PLUS



Dispositif & Méthodologie

Pour cette opération, PIM Mobility s'est appuyé sur ses équipes technique pour réaliser dans un premier temps une prise de mesures précises, puis proposer une projection d'aménagement respectant les normes en vigueur.

Par la suite, les équipes ont réalisé la pose des équipements et le marquage au sol, puis nous avons accompagné le gestionnaire ORPI dans la demande et le versement de la subvention, pour le compte de la copropriété.



Ce projet illustre comment un aménagement vélo simple, normé et bien accompagné peut répondre efficacement aux besoins d'une copropriété. Grâce à une concertation en amont et à une mise en œuvre maîtrisée, les résidents disposent aujourd'hui d'un stationnement vélo fonctionnel, sécurisé et pleinement utilisé. Une solution concrète qui favorise la cohabitation apaisée des usages et encourage durablement la pratique du vélo au quotidien.

[En savoir plus](#)

”

Un prestataire efficace, un résultat satisfaisant et des retours de clients ravis de l'installation !

”

M. Pierre-Olivier MAREC,
copropriétaire

Bénéfices observés

01

Offre de services

Ces équipements ont été plébiscités, avec un taux d'occupation proche de 100%

02

Confort

Ces aménagements ont permis de libérer les espaces communs, généralement utilisés pour le stationnement vélo

03

Sécurité et fonctionnalité

Les vélos des résidents sont désormais sécurisés conformément aux préconisations FUB, et séparés du cheminement des voitures.



Contactez un expert PIM

Et vous ?

- Vous êtes élu(e) local(e), technicien(ne) mobilité ou chargé(e) d'aménagement dans un territoire rural ou périurbain ?
- Vous souhaitez encourager l'intermodalité en valorisant les mobilités actives (vélo, marche) et le réseau de bus existant ?
- Vous devez intervenir sur un site classé ou à forte sensibilité patrimoniale et cherchez une solution intégrable et réversible ?
- Vous voulez tester un modèle de station de mobilité avant un déploiement à plus grande échelle sur votre territoire ?
- Vous cherchez un partenaire capable d'assurer un accompagnement agile ?

Un premier audit de 20 minutes



Pour en savoir plus :



[Retrouvez toutes nos actualités et documentations](#)



[Suivez-nous sur LinkedIn](#)



[Consultez notre catalogue](#)



contact@pim-mobility.com



06 22 45 03 36



pim-mobility.com